

MISSION, RÉALISATIONS 2011
ET PERSPECTIVES 2012
DU CONSEIL DES MONTRÉALAISES

Présentation à la Commission sur les finances et l'administration

Étude publique du budget 2012 et des budgets des paramunicipales

Décembre 2011



Montréal 

1. QUI SOMMES-NOUS?

Le Conseil des Montréalaises est le plus jeune des trois conseils maintenant regroupés au sein du bureau de la présidence du conseil. Le Conseil des Montréalaises est né de la volonté de l'Administration municipale en 2004, à la suite de demandes des groupes de femmes et des engagements pris lors du Sommet de Montréal en 2002.

Au nombre de 15, les membres représentent toute la diversité sociale et culturelle montréalaise. Tant au plan de l'âge, de l'origine ethnique, des secteurs d'activité et de l'origine géographique, elles font bénéficier le Conseil de leur expérience.

La création du Conseil marque une étape importante dans les actions entreprises par la Ville de Montréal à l'égard de la population féminine et de la collectivité toute entière. Pour consolider son existence, la Ville de Montréal a demandé au gouvernement du Québec d'enchâsser le Conseil des Montréalaises dans la Charte de la Ville, ce qui fût réalisé en juin 2009.

Le Conseil des Montréalaises est une instance consultative. À la demande du conseil municipal ou de sa propre initiative, il intervient auprès de l'Administration municipale en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et la condition féminine.

À l'instar d'autres conseils existants, il constitue un précieux outil démocratique et offre un espace d'expression distinct et dégagé des limitations et des contraintes administratives. Il est à l'affût des idées, des courants de pensée, attentif aux tendances et à l'expression des citoyennes et des citoyens.

Lié à la Ville, le Conseil des Montréalaises conserve toutefois une autonomie qui lui permet de jouer un rôle de vigilance. Pour alimenter ses réflexions et créer des liens de solidarité, il se veut à l'écoute des divers réseaux, particulièrement les groupes de femmes préoccupés par la condition féminine, l'égalité des sexes et l'évolution de la société dans une perspective de justice sociale.

D'autre part, le Conseil souhaite créer des liens avec les élus, les maires et mairesses d'arrondissement, et conseillers et conseillères de la Ville et d'arrondissement puisque ces personnes sont aussi au cœur des milieux de vie. Il doit également être attentif aux dossiers internes de la Ville susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes.

Le Conseil des Montréalaises veut contribuer au développement de la Ville de Montréal pour qu'elle devienne un lieu réellement inclusif, sécuritaire et où il fait bon vivre pour toutes les femmes, quels qu'en soient l'âge, l'origine, le statut, la classe sociale, la langue ou le handicap.

Ses fonctions telles que définies dans le règlement de la Ville de Montréal :

- ♀ Conseiller et donner des avis au conseil municipal, au comité exécutif et aux conseils d'arrondissement, à la demande de ceux-ci sur tout dossier pouvant avoir un impact sur les conditions de vie des Montréalaises.
- ♀ Fournir, de sa propre initiative ou à la demande du conseil municipal, du comité exécutif ou d'un conseil d'arrondissement, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes ou à la condition féminine et soumettre ses recommandations.
- ♀ Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.
- ♀ Solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de toute personne ou de tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.
- ♀ Effectuer ou faire effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

2. PRINCIPALES RÉALISATIONS 2011

Depuis le début de son existence, le Conseil des Montréalaises a déterminé de grands axes d'intervention qui guident ses choix des dossiers et des actions à mener. Ces axes touchent l'ensemble des Montréalaises, qu'elles soient citoyennes, travailleuses à l'emploi de la Ville ou femmes impliquées dans la politique municipale. De plus, ses interventions touchent tous les aspects de la vie municipale de façon transversale.

Axe Vivre en Ville

Objectif : Améliorer les conditions de vie des Montréalaises, entre autres, en luttant contre la pauvreté

Sport et loisir

Une étude a été entreprise sur l'accessibilité de l'offre de service en sport et loisir pour les Montréalaises. Le Conseil des Montréalaises désire mieux comprendre la détermination de l'offre de services par la Ville de Montréal et l'arrimage avec les besoins des femmes. À la suite de rencontres exploratoires avec des expertes sur le sujet et des responsables administratives dans les services centraux et les arrondissements, le comité de travail a identifié cinq arrondissements et ciblé deux groupes de femmes en particulier pour faire la recherche. Les mères ayant de jeunes enfants et les femmes âgées semblent éprouver davantage de difficultés à profiter des activités de loisir et de sport. Le choix des arrondissements à étudier a été fait en tenant compte d'une présence importante de ces deux groupes. Un portrait de l'offre de service en sport et loisir, basé sur la programmation de l'automne 2010, a été réalisé pour les arrondissement de LaSalle, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie et Saint-Laurent. Des groupes de discussion avec, d'une part, des mères de jeunes enfants, et d'autre part, des femmes de 65 ans et plus, se sont tenus dans chacun des arrondissements ciblés. Le Conseil déposera son avis auprès du conseil municipal au printemps 2012.

Femmes et itinérance

Préoccupées par les réalités que vivent les femmes itinérantes à Montréal, les membres du Conseil ont décidé de collaborer à l'organisation d'un forum sur ce sujet. Le projet est piloté par la Table des groupes de femmes de Montréal qui a rassemblé plusieurs intervenantes de groupes de femmes au sein du comité organisateur. L'événement aura lieu en mars 2012 et vise à donner un espace public aux femmes qui vivent l'itinérance ainsi qu'un lieu de formation, d'échange et de discussion aux intervenantes qui les accompagnent.

Axe Gouverner la Ville

Objectif : Favoriser la représentation des femmes dans la vie politique municipale

Le Conseil a rendu publique la brochure *Femmes au cœur de la ville, 41 élues à votre service* en décembre 2010. Elle présente un bref portrait de chacune des 41 femmes élues à la Ville de Montréal et une recension de toutes les femmes élues depuis 1940. Le document a été traduit en anglais au printemps 2011.

Objectif : Favoriser l'adoption et l'application d'outils de gouvernance favorables aux femmes

Budget sensible au genre

Très intéressé par le sujet, le Conseil des Montréalaises a collaboré activement à l'organisation d'une session de formation de deux jours sur la budgétisation sensible au genre à l'initiative du Réseau femmes de Métropolis. Les 3 et 4 novembre 2011, plus de 40 personnes provenant de milieux divers, dont plusieurs du gouvernement du Québec, se sont familiarisées avec cet outil de gestion novateur à l'aide d'expertes et experts internationaux en la matière.

Analyse différenciée selon les sexes

En collaboration avec la Direction de la diversité sociale, la coordonnatrice a suivi une formation pour être en mesure d'offrir aux services et arrondissements intéressés la formation sur l'analyse différenciée selon les sexes. Elle a animé un atelier de sensibilisation qui a eu lieu en novembre avec les organismes partenaires de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Portrait 2010

Finalement, les membres ont pris connaissance du Portrait 2010 sur les avancées de la mise en œuvre de la politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* que la Ville de Montréal a rendu public en octobre 2011. Une consultation des groupes de femmes montréalais a eu lieu en novembre pour mettre en commun les réflexions sur les faits saillants du document. Un comité composé de membres travaille à l'élaboration d'un avis du Conseil des Montréalaises sur le portrait.

Axe Travailler à la Ville

Objectif : Améliorer les conditions de travail des femmes à l'emploi de la Ville de Montréal

Le Conseil des Montréalaises suit de près l'évolution des dossiers touchant les travailleuses de la Ville de Montréal : équité salariale, plan d'action en accès à l'égalité en emploi, gestion prévisionnelle de la main d'œuvre, conciliation famille-travail, etc.

Femmes cadres

Un portrait actualisé des femmes cadres à l'emploi de la Ville de Montréal et un suivi des recommandations émises par le Conseil des Montréalaises dans l'avis sur

l'ascension professionnelle des femmes cadres paru en 2008 sont en cours de réalisation.

Femmes dans les emplois cols bleus

Au 31 décembre 2010, les femmes représentaient 19 % des employés cols bleus de la Ville de Montréal. Cette situation se reflète dans l'ensemble de la société québécoise. D'ailleurs, le gouvernement du Québec, dans son *Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015*, identifie la nécessité d'augmenter la présence des femmes dans les emplois majoritairement masculins en déterminant, entre autres, des mesures correctrices favorisant leur intégration.

Sensible à cette réalité, la Ville de Montréal a ciblé, dans son plan d'action en accès à l'égalité en emploi 2008-2010, l'objectif d'augmenter l'embauche et la promotion des femmes dans les emplois cols bleus. Il s'agit d'un des groupes ayant le plus de sous-représentation selon les données de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. La politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* mentionne également qu'un effort supplémentaire est requis pour progresser à cet égard et qu'il sera important d'innover pour favoriser le maintien en emploi des femmes dans les emplois majoritairement masculins.

Dans ce contexte, les membres du Conseil des Montréalaises souhaitent connaître l'évolution de la situation en la matière. Appuyées par la direction générale de la Ville de Montréal et par le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, elles ont entrepris, à l'automne 2011, une recherche qui vise à mieux connaître la situation et les besoins des femmes occupant des emplois de cols bleus à la Ville de Montréal dans une optique comparative à la situation des hommes. Ce portrait permettra d'identifier des mesures favorisant le recrutement, l'embauche, l'intégration, le maintien en emploi et la promotion des femmes cols bleus, tant au sein des services corporatifs que des arrondissements.

Le travail du Conseil des Montréalaises se fonde à la fois sur une recherche documentaire, des entrevues exploratoires avec des experts et la diffusion d'un sondage. Ce sondage s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes cols bleus, employés par les services corporatifs et les arrondissements. Des données statistiques fournies par le Service du capital humain permettront de dresser un portrait statistique des femmes cols bleus à la Ville de Montréal et d'enrichir l'analyse. Le rapport de recherche et des recommandations seront déposés au conseil municipal en 2012.

Axe Agir en concertation avec différents réseaux sur les enjeux municipaux

Avec les arrondissements et les services centraux

Le Conseil des Montréalaises croit qu'il est essentiel de tisser des liens avec des gens travaillant partout à la Ville. Pour intervenir de manière pertinente, il se doit de bien comprendre l'organisation administrative de la Ville de Montréal. Or, celle-ci est fort complexe, avec ses nombreux services centraux et ses dix-neuf arrondissements. Ces réseaux se bâtissent petit à petit.

La coordonnatrice et les stagiaires participent aux rencontres d'échanges et de formation organisées par le Forum des intervenants municipaux en développement social (FIMDS). Ces rencontres entre collègues sont toujours des moments fructueux d'analyse et de partage des réalités vécues par les professionnels dans les arrondissements et les services centraux sur les dossiers de développement social. Le 17 novembre, le Conseil des Montréalaises a d'ailleurs présenté des résultats préliminaires de son étude sur l'accessibilité de l'offre de services en sport et loisir pour les Montréalaises.

La présidente et la coordonnatrice participent aux rencontres du comité des partenaires du projet Montréal amie des aînés (MADA).

Les membres et le personnel du Conseil des Montréalaises ont participé à de nombreux événements organisés par la Ville de Montréal en lien avec leurs préoccupations et les dossiers traités.

Avec les groupes de femmes, les groupes communautaires et les partenaires

Les membres du Conseil des Montréalaises réalisent des projets avec des organismes partenaires et assistent également à de nombreux événements organisés par les groupes porteurs des dossiers de condition féminine. Cela leur permet d'être au fait des préoccupations du milieu, d'affûter leurs connaissances et leurs analyses tout en renforçant les liens qu'elles tissent avec les différents réseaux.

Quelques exemples :

Lancement par le Conseil des Montréalaises du *Répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises – 3^e édition* en mars 2011.

Participation au comité organisateur du troisième Mois de l'histoire des femmes à Montréal en octobre 2011.

Dans le cadre du Mois de l'histoire des femmes, organisation d'une visite guidée en autobus avec l'Autre Montréal sur le thème du *Montréal de la folie*, le 6 octobre 2010. Plus de 30 personnes étaient présentes.

Participation active comme membre à la Table des partenaires Femmes et politique municipale, coordonnée par le Ministère des affaires municipales et de l'organisation du territoire (MAMROT).

Participation au conseil d'administration de l'organisation Femmes et villes International

Présentation du Conseil des Montréalaises dans le cadre d'une formation organisée par la Conférence régionale des élus de Montréal sur la gouvernance municipale.

Rencontre avec une délégation de la ville d'Erevan en Arménie sur les modes de participation citoyenne à la Ville de Montréal.

Analyse de l'utilisation de la déclaration citoyenne comme outil de mobilisation auprès des centres de femmes montréalais en ayant réalisé une.

Axe Développer et consolider l'existence et le fonctionnement du Conseil des Montréalaises

Les membres ont assisté à une journée de formation sur l'intersectionnalité, méthode d'analyse féministe pour comprendre comment les facteurs sociaux (sexe, âge, origine ethnoculturelle, orientation sexuelle, etc.) interagissent dans des situations de discrimination. Cette formation sera utile pour les futurs travaux du Conseil, pour refléter plus justement les différentes réalités vécues par les Montréalaises dans les avis et mémoires.

Nomination de deux membres par le conseil municipal – mars et septembre 2011.

Encadrement de deux stagiaires comme conseillères en développement communautaire dans le cadre du programme de parrainage professionnel – novembre 2010 à février 2011 et d'un projet avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse – septembre 2011 à février 2012.

Rencontre avec le nouveau président du conseil municipal qui agit comme élu responsable sur le plan administratif.

Rencontres administratives avec le gestionnaire responsable des conseils regroupés au sein de la Direction du greffe, au bureau de la présidence du conseil et rencontres entre les trois coordonnateurs des conseils.

Productions écrites 2011

Répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises – 3^e édition, Mars 2011, 131 p.

Femmes sur tous les fronts, rapport d'activité 2010, Avril 2011, 24 p.

Women at the heart of the city, 41 women elected at your service!, Mai 2011, 31 p.

Commentaires du Conseil des Montréalaises dans le cadre de la consultation publique « Policiers et citoyens, ensemble pour la communauté montréalaise », présentés à la Commission permanente de la sécurité publique, Mai 2011, 5 p.

Les quartiers culturels, Avis du Conseil des Montréalaises, présenté aux membres de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports dans le cadre de la consultation sur les quartiers culturels, Octobre 2011, 28 p.

3. PRIORITÉS POUR 2012

Axe Vivre en Ville

Le Conseil des Montréalaises terminera la recherche sur l'accessibilité de l'offre de sport et loisir pour les loisirs les Montréalaises. Un avis présentant l'analyse et des recommandations sera déposé auprès du conseil municipal au printemps 2012.

Le Conseil poursuivra l'organisation du forum sur les femmes et l'itinérance, événement qui se tiendra en mars 2012.

Une recherche plus approfondie sera réalisée sur les conditions permettant l'instauration d'une tarification sociale du transport en commun en étudiant les mesures existant dans des villes comme Calgary, Canada ou Berlin, Allemagne.

Axe Travailler à la Ville

La recherche sur les facteurs favorables à l'embauche, l'accueil, l'intégration et le maintien en emploi des femmes occupant un emploi col bleu se poursuivra. Les données recueillies par l'entremise du sondage seront compilées et analysées et un avis comportant des recommandations sera déposé auprès du conseil municipal au printemps 2012.

Axe Gouverner la Ville

Tel que le prévoit son mandat, le Conseil des Montréalaises déposera son avis sur le *Portrait 2010 Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal* au cours de 2012.

Les membres du Conseil entreprendront une mise à jour et une analyse des enjeux principaux qui influencent la qualité de vie des Montréalaises.

Axe Agir en concertation avec différents réseaux sur les enjeux municipaux

Le Conseil des Montréalaises poursuivra son travail de collaboration et de réseautage avec ses différents partenaires, tant à la Ville de Montréal qu'avec les groupes de femmes.

Axe Consolider le Conseil des Montréalaises

Pour s'assurer de la pérennité du Conseil des Montréalaises, une priorité centrale préoccupe les membres : le financement de l'instance. Il faut minimalement une indexation récurrente du budget à partir de 2012 pour maintenir un budget de fonctionnement qui soit stable. Actuellement, compte tenu de l'indexation annuelle de la masse salariale, le budget de fonctionnement diminue significativement d'année en année. À moyen terme, le Conseil des Montréalaises ne pourra plus maintenir son niveau d'implication en lien avec sa mission et réaliser ce pour quoi il a été mis sur pied.

LISTE DES MEMBRES 2011

PRÉSIDENTE

Marie Leahey

VICE-PRÉSIDENTE

Ginette Drouin

REPRÉSENTANTE DES MEMBRES

Emmanuelle Hébert

CONSEILLÈRES

Lydia Assayag

Anna Biro

Danielle Casara

Julie Cunningham

Rose-Andrée Hubbard

Évelyne M'banze Isamene (jusqu'en septembre)

Michelle Issa

Mariane Labrecque

Isabelle Leblond

Roselyne Mavungu

Sabrina Ouellet

Lorraine Pagé (jusqu'en septembre)

Anne Richard-Webb

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Coordonnatrice: Guylaine Poirier

Secrétaire: Kheira Chakor

Stagiaires : Hélène Lamarre-Simard et Alice Lepetit

CONSEIL DES MONTRÉALAISES

PERSONNE CONTACT : GUYLAINE POIRIER

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises